

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept novembre à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur Alain GUÉRINET, Maire.

Etaient Présents : 15

Mesdames et Messieurs : Alain GUÉRINET - Hubert CABORDEL - Ingrid TUQUET - Fabien DELVALLET - Claude BAUDSON - Virginie COUTURE - Jean-Claude DAUTOIS - Sébastien GOURDAIN - Ladislav JAKOVAC - Laure ROUX - Josiane VANDRIESSCHE - Gérald MERLE - Stéphane GENNARINO - Virginie BAUDSON - Sandrine CECCARELLO

Absents : 12

Mesdames et Messieurs Babo BABAKWANZA - Thomas BERTRAND - Timothée CHILTE - Emmanuelle DANEL - Julie GAILLARD - Sandrine GRESSIER - Caroline MARTIN - Pierre-Bernard MSIKA - Lorraine PASTOL - Didier WERNERT - Valérie GAROFALO - Ludivine SIX

Pouvoirs : 6

Monsieur BERTRAND donne pouvoir à Monsieur DELVALLET
Madame GAROFALO donne pouvoir à Madame VANDRIESSCHE
Madame MARTIN donne pouvoir à Monsieur le Maire
Monsieur MSIKA donne pouvoir à Monsieur CABORDEL
Monsieur WERNERT donne pouvoir à Madame TUQUET

Secrétaire de séance : Madame Virginie BAUDSON

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Nombre de Conseillers présents : 15

Nombre de Conseillers votants : 21

Date de convocation : 21 Novembre 2025

Date d'affichage : 21 Novembre 2025

La séance est ouverte à 20h00. La réunion est accessible au public dans le respect des normes sanitaires.

OBJET : Finances Locales – Ecoles communales : demande de subvention exceptionnelle pour le financement du spectacle de Noël des écoles maternelles

DÉLIBÉRATION 2025-039

Rapporteur : Monsieur Fabien DELVALLET, Maire-adjoint en charge de l'éducation, de la culture, de la communication

Les écoles maternelles Jean de la Fontaine et Rosa Parks organiseront, pour leurs élèves, un spectacle de Noël le jeudi 18 décembre 2025 à la salle polyvalente Ernest Lesur. Elles sollicitent la commune pour la prise en charge financière de cette action.

Le spectacle, intitulé « Le Roi d'hiver », sera présenté par la compagnie Théâtre en l'Air. Il concerne 5 classes maternelles, soit 122 enfants, répartis comme suit :

- ✓ 53 élèves de l'école Rosa Parks,
- ✓ 69 élèves de l'école Jean de la Fontaine,

Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 060-216001545-20251203-2025_12_004-DE

Le coût total du spectacle s'élève à 750 €.

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur Fabien DELVALLET, maire-adjoint en charge de l'éducation, de la culture et de la communication, à l'unanimité,

APPROUVE l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 750 € aux écoles maternelles de la commune pour le financement du spectacle « Le Roi d'hiver », présenté le 18 décembre 2025 par la compagnie Théâtre en l'Air.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous actes et pièces se rapportant à cette affaire.

Monsieur Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif d'Amiens dans un délai de deux mois, à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,
Cires-Lès-Mello, le 2 décembre 2025

Le Maire,
Alain GUÉRINET

